BASKET CLUB DE ST AGNIN – CRACHIER – CHEZENEUVE

SAISON 2015 - 2016

Madame, Monsieur,
Vous trouverez en annexe, un **formulaire de demande de licence pré-renseigné**.
Faites remplir la partie droite par votre médecin. **Toute autre forme de certificat médical est refusée par la FFBB**.
Pour plus de souplesse dans la conception de nos équipes, merci de faire également signer la case surclassement pour les 2ème années dans la catégorie.
En dessous vous avez un cadre réservée à l'assurance. Le remplir également. C'est obligatoire et inclus dans le prix de la licence.

En ce qui concerne le niveau d'assurance, nous vous conseillons de cocher l'option A si le joueur ou la joueuse n'exerce aucune activité professionnelle. Si la personne licenciée travaille, nous lui conseillons de cocher l'option B qui permet de percevoir des indemnités journalières en cas d'accident survenant pendant un match. Le surplus de 5.80 euros est à votre charge et sera de ce fait ajouté au montant de la licence.
N'oubliez pas signer cette demande de licence (à 2 endroits).

Pour que votre demande soit complète, il faudra également joindre l'autorisation parentale et la fiche individuelle de renseignements obligatoires pour tous les licencié(e)s non majeur(e)s.

Joindre **un chèque**, du montant correspondant au niveau, libellé à l'ordre du Basket de St Agnin :

Equipes	Années	Entraineur	Horaire des matchs	Horaires des entrainements	Prix de la licence
BABY U 7	2009 – 2010 - 2011	Carole Coraline		Sa 10h30-12h	**40**
MINI-POUSSINES U 8 – U 9	2007 – 2008	Carole Coraline	13h00	Sa 10h30-12h	**65**
POUSSINES U 10 – U 11	2005 – 2006	Maïlys Chloé	13h30	Merc 14h30- 16h(2)	**80**
BENJAMINES U 12 – U 13	2004 - 2003	A définir	15h00	Merc 16h30 – 18h(1)	**95**
ENTENTE MINIMES ARTAS – ST AGNIN U 14 – U 15	2002 – 2001	Christian	16h30	Lun 18h30-20h00 à St Agnin jeudi de 18h00 à 19h30 à Artas	**95**
CADETTES U 16 – U 17	1999 – 2000	Laurent Olivier	18h30	Ma 19h30 – 21h Ve 19h30 – 21h(3)	**95**
SENIORS	1998 & avant…	Jean Louis	Dim 14h30	Me 19h30 – 21h Ve 20h30 – 22h	**95**

(1) Les horaires d'entrainement sont donnés à titre indicatif et sont à valider avec les entraineurs selon la disponibilité du gymnase.
(2) Pourrait évoluer en fonction des effectifs Baby et mini-poussines
(3) Concerne uniquement les U17 deuxième année

Pour tout problème de règlement nous acceptons 2 chèques.

Des permanences auront lieu **les mercredis 02 septembre 2015 et 09 septembre 2015** à partir de 18h au gymnase pour récupérer ou déposer les dossiers d'inscription complets.
Si vous avez la possibilité de rendre le dossier avant ces dates, pas de problème.
Il faudra fournir une photo en même temps que la demande de licence.
Joindre une photocopie de carte d'identité pour toute création de licence d'une personne majeure.

Pour cette saison, Yannick Guével gérera les licences du club.
Yannick Guével : 06 88 27 49 57 – yannickisabelle.guevel@orange.fr

Le Bureau